

**EXTRAIT DU**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 14 AVRIL 2017 A 19H30**

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Sept, le **14 AVRIL A 19H30**

Extrait affiché le :  
**18 avril 2017**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoît, Maire.

**2ème séance 2017**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO  
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.  
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL  
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle,  
Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène,  
M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M.  
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,  
Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier  
Conseillers Municipaux.

**Objet** : Demande de subvention FSIL  
pour des Travaux d'accessibilité -  
programme 2017.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

N° 27/2017

Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme ANDRE Sophie	à	M. DAUTREY Roland
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. CHARDIN Denis	à	M. CHMIDLIN Stéphane

**Absent :**

M. DEMENGE Abel

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, informe le Conseil  
Municipal de la demande de subvention à déposer au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local  
(FSIL) pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité tels que préconisés par l'Agenda d'Accessibilité  
Programmée et inscrits au budget 2017 pour un montant total de 221 600 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Décide unanimement :

- D'approuver le programme de travaux,
- De s'engager à le réaliser, la dépense intervenant sur les opérations n° 171, 258, 851 et 892 du budget communal 2017,
- De solliciter une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour aider à son financement,
- D'inviter Monsieur le Maire à arrêter le plan de financement incluant la subvention du FSIL au taux de 40%,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cet investissement dès l'obtention de la subvention, dans le respect du Code des Marchés Publics.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,